



certificat capacité a mariage

Par **cathlb**, le **15/11/2008** à **13:17**

bonjour,
j'envisage le mariage avec un tunisien
ceci est tres récent, et je me rends compte que c'est le parcours du combattant.
j'ai réussi a obtenir la liste des documents a fournir, mais pas comment obtenir ce fameux
RDV au consulat
Pouvez vous m'informer ?
merci

Par **jeetendra**, le **15/11/2008** à **14:08**

bonjour, pour le certificat de capacité à mariage, il y a des formalités à faire ici en France "la
publication des bans notamment", cordialement

Par **cathlb**, le **15/11/2008** à **20:28**

merci pour votre réponse, mais, il me semble que la publication des bans intervient apres
l'obtention du CCM

ma question est : quelle est la démarche a faire pour obtenir le RDV afin d'établir ce certificat
en Tunisie

merci